

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - SEANCE DU 19 DECEMBRE 2024

Nombre de délégués en exercice : 83

Nombre de délégués présents : 60

Pouvoirs : 5

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf décembre, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à FALAISE, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MESNIL pour examiner les points inscrits à l'ordre du jour.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail le 12 décembre 2024.

Monsieur Philippe POUARD est désigné secrétaire de séance.

Elu de la Commune de	TITULAIRE - Nom	Prénom	Présent	Absent	A donné pouvoir à	SUPPLEANT - Nom	Prénom	Présent
AUBIGNY	LECAPITAINE	Michel	Présent			LECROSNIER	Edith	
BAROU EN AUGÉ	GALLET	Jean-Louis	Présent			DECOBERT	Isabelle	
BEAUMAIS	LORION	Françoise	Présente			D'HAUTEFEUILLE	Arnaud	
BERNIERES D'AILLY	HINARD	Marie-Anne		Absente		BOULAND	Patrick	
BONNOEIL	RIVIERE	Edwige	Présente			DELECOLLE	Jacques	
BONS TASSILLY	CATEAU	Olivier				GORAK	Jacky	Présent
CORDEY	BISSON	Roger	Présent			BOUILLET	Philippe	
COURCY	VERDONCK	Marc		Absent		DUBOURGUAIS	Arnaud	
CROCÉ	REUSSNER	Edouard	Présent			DELAUNAY	Nadine	
DAMBLAINVILLE	CAILLOUET	Michel		Absent		MOISAN	Angélique	
EPANEY	DUGUEY	Bruno	Présent			ANDRE	Jacques	
ERAINES	MESNIL	Jean-Philippe	Présent			DUCLOS	Jacques	
ERNES	LAMANDE	Xavier		Absent		CARDINE	Pierre	
FALAISE	MAUNOURY	Hervé	Présent					
FALAISE	LE BRET	Jacques	Présent					
FALAISE	LE VAGUERSE-MARIE	Cécile			Pouvoir à Sandrine PETIT			
FALAISE	GRACIA	Fabrice	Présent					
FALAISE	PERCHERON	Gwenaëlle		Absente				
FALAISE	DAGORN	Grégoire	Présent					
FALAISE	CANONNE	Magali	Présente					
FALAISE	LEBAILLY	Bénédicte		Absente				
FALAISE	LEBAS	Jean-Marc			Pouvoir à Hervé MAUNOURY			
FALAISE	PETIT	Sandrine	Présente					
FALAISE	DROUET	Philippe	Présent					
FALAISE	DUVAL	Sonja		Absente				
FALAISE	LEBLOND	Thérèse	Présente					
FALAISE	RICHARD	Bastien	Présent					
FALAISE	BOULIER	Bruno	Présent					
FALAISE	DEWAELE	Clara			Pouvoir à Béatrice MARTIN			
FALAISE	ANDRE	Jean-Luc	Présent					
FALAISE	MARTIN	Béatrice	Présente					
FALAISE	SOBECKI	Loïc		Absent				
FALAISE	MARY ROUQUETTE	Valérie	Présente					
FONTAINE LE PIN	CANDON	Bruno		Absent		MACE	Gilles	
FOURCHES	LEROY	Eric	Présent			OUIJN	Michel	
FOURNEAUX LE VAL	CATHERINE	Sabrina	Présente			GUILLOT	Laurent	
FRESNE LA MERE	LASNE	Maryse	Présente			PAGNY	Brigitte	
JORT	GUILLEMOT	Jean-François		Absent		LEMAITRE	Jean-Claude	
LA HOGUETTE	GRÉNIER	Sylvie	Présente			SAINT-MARTIN	Magali	
LE DETROIT	DUFAY	Gilbert	Présent			CATHERINE	Emmanuel	
LE MARAIS LA CHAPELLE	NOEL	Michel	Présent			NOEL	Colette	
LE MESNIL VILLEMENT	LECOQ	André	Présent			CARUHEL	Jérôme	
LEFFARD	MEURGEY	Jean-Claude	Présent			ROCHELET	Christine	
LES ISLES BARDEL	GARIGUE	Jacques		Absent		LEMUNIER	Jean	
LES LOGES SAULCES	DUFAY	Fabien				KIPRE	Théodore	Présent
LES MOUTIERS EN AUGÉ	POURRIT	Alain	Présent			SUZANNE	Alain	
LOUVAGNY	PORCHON	Christian		Absent		GABRIEL	Odile	
MAIZIERES	ALIMECK	Tony			Pouvoir à Kevin DEWAELE	SALLEY	Sébastien	
MARTIGNY SUR L'ANTE	LEFEVRE	Alain	Présent			CAHOURS	Michel	
MORTEAUX COULIBOEUF	BACHELEY	Christian	Présent			MARTINE	Jean-François	
NORON L'ABBAYE	GIESZCZYK	Jean-René	Présent			DECLERK	Véronique	
NORREY EN AUGÉ	ORIOU	Michaël		Absent		MOISSON	Pierre	
OLENDON	BLAIS	Norbert	Présent			DELAROCHE	Ingrid	
OUILLY LE TESSON	HEURTIN	Jean-Yves	Présent			SCELLES	Fabrice	
PERRIERES	CHANDON	Gérard		Absent		SCHWARTZ	Stéphanie	
PERTHEVILLE NERS	LEPETIT	Séverine				ANQUETIL	Maryline	Présente
PIERREFITTE EN CINGLAIS	COURVALLET	Samuel				GUERIN	Christian	Présent
PIERREPONT	LEMERCIER	Jean-Jacques	Présent			GIDEL	Sandrine	
PONT D'OUILLY	GUIBOUT	Maryvonne	Présente					
PONT D'OUILLY	LEBRETON	Jacky	Présent					
POTIGNY	KEPA	Gérard	Présent					
POTIGNY	MAUNOURY	Maryvonne			Pouvoir à Gérard KEPA			
POTIGNY	BENOIT	Dominique	Présent					
POTIGNY	GASNIER	Jean-Marie	Présent					
POTIGNY	FICHET DE CLAIRFONTAINE	Marie-Nelge		Absente				
RAPILLY	JURKIEWICZ	Françoise	Présente			HEUZE	Xavier	
ROUVRES	AMBLARD	Jean-Louis				PIERRE	Pascal	Présent
SAINT GERMAIN LANGOT	COUDIERE	Jacqueline	Présente			BURON-LEDARD	Nadège	
SAINT MARTIN DE MIEUX	HUET	Serge	Présent			LEVAILLANT	Marie-Françoise	
SAINT PIERRE CANIVET	GOUPIL	Jean-Pierre	Présent			BOURY	Stéphane	
SAINT PIERRE DU BU	LEROUX	Jean-Claude	Présent			DELAUNAY	Julien	
SASSY	VARIN	Dominique	Présent			DANNEVILLE	Marie-Noëlle	
SOULANGY	POUPARD	Philippe	Présent			GASNIER	Elisabeth	
SOUMONT SAINT QUENTIN	ROCHE	Philippe		Absent		LECOMTE	Cyril	
TREPREL	MARGUERITTE	Mauricette		Absente		CRESPIN	Estelle	
USSY	DELILE	Éric	Présent					
USSY	JAMES	Marie-Anne	Présente					
VENDEUVRE	HAGHEBAERT	Daniel		Absent		SOREL	Sylvie	
VERSAINVILLE	BINET	Sébastien	Présent			PAGEOT	Laurence	
VICQUES	LEBOUCQ	Jean-Yves	Présent			ANCEL	Hélène	
VIGNATS	DEWAELE	Kevin	Présent			VANDON	Philippe	
VILLERS CANIVET	BONNE	Jean-Louis	Présent			BENOIST	Rémi	
VILLY LEZ FALAISE	NACHTERGAELE	Franck				LEFEVRE	Pascal	Présent

ENVIRONNEMENT – ASSAINISSEMENT - CONVENTION DE MAITRISE DELEGUEE AVEC LA VILLE DE FALAISE POUR LA REALISATION DE TRAVAUX D'EAUX PLUVIALES RUE DU MOULIN BIGOT A FALAISE

Le Président explique que la Communauté de communes du Pays de Falaise réalise des travaux de renouvellement du réseau d'assainissement rue du Moulin Bigot à Falaise. Afin de mettre en séparatif cette rue, des travaux de création d'un réseau d'eaux pluviales sont à réaliser. Si la compétence assainissement appartient à la Communauté de communes du Pays de Falaise, la compétence eaux pluviales est du ressort de la ville de Falaise.

Considérant l'intérêt de réaliser de manière concomitante les travaux d'eaux usées et d'eaux pluviales rue du Moulin Bigot aux fins de ne réaliser qu'une seule opération sur la voirie concernée, il apparaît souhaitable que la Communauté de communes réalise l'ensemble des travaux nécessaires, y compris pour la commune de Falaise.

C'est pourquoi, il est proposé qu'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage soit établie entre la ville de Falaise et la Communauté de communes dont l'objet est de définir les conditions d'organisation de cette maîtrise d'ouvrage déléguée de l'opération. Les travaux consistent en la mise en place d'un collecteur d'eaux pluviales d'une longueur d'environ 125 ml rue du Moulin Bigot.

L'opération (étude, maîtrise d'œuvre et travaux) des eaux pluviales est estimée au maximum à 50 000 € HT sur la base d'un réseau de 125 mètres linéaires en diamètre 300mm et la création de 8 regards intermédiaires.

Néanmoins, le résultat de la consultation qui sera réalisé par la Communauté de Communes permettra d'actualiser le montant prévisionnel des travaux.

En fin de mission, la Communauté de Communes remettra à la Commune un bilan financier de l'opération et qui comporte le détail de toutes les dépenses et recettes (subvention) réalisées relatives au réseau d'eau pluviale, accompagné de l'attestation du comptable certifiant l'exactitude des facturations et des paiements résultant des pièces justificatives et la possession de toutes ces pièces justificatives. Il est également proposé que les montants liés aux travaux communs liés aux réseaux eaux usées et eaux pluviales seront supportés de manière égalitaire par les deux collectivités à 50 % chacune.

Le Conseil communautaire

- Vu l'article L2422-1 et suivants du code de la commande publique ;
- Vu les compétences respectives de la Communauté de Communes du Pays de Falaise et de la ville de Falaise en matière d'assainissement et d'eau potable ;
- Considérant la nécessité de réaliser des travaux d'assainissement ;
- Considérant l'intérêt de réaliser de manière concomitante des travaux sur le réseau d'eau pluviale aux fins de ne réaliser qu'une seule opération ;
- Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 5 décembre 2024 ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

Abstentions : 0	Suffrages exprimés : 65
	Pour : 65
	Contre : 0

- **APPROUVE** les termes de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la Ville de Falaise, ainsi que proposée en annexe,
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son délégué à signer la convention correspondante, les avenants ainsi que tout document utile relatif à ce dossier.

